

CONCOURS D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE GÉNIE CIVIL



« Concevoir ou réhabiliter une école primaire en milieu urbain en Afrique »

REGLEMENT

Ce concours est né de la volonté d'encourager, de stimuler et de récompenser la créativité et l'inventivité des talents en architecture, urbanisme, génie civil, d'aujourd'hui et de demain. A travers celui-ci, l'association AFRIKArchi souhaite donner aux étudiants et professionnels l'opportunité de découvrir et d'apprécier les possibilités architecturales et techniques, de cultiver l'inspiration et la créativité. Elle cherche également à diffuser une image positive et dynamique de l'utilisation des matériaux locaux africains utilisés dans la construction, et d'inciter à la prise en compte des enjeux liés au développement durable.

1- MODALITES D'INSCRIPTION

Le concours est gratuit et ouvert aux étudiants inscrits dans des écoles ou universités d'architecture, d'urbanisme ou d'ingénieurs (et domaines connexes) pour l'année 2017-2018, africains ou non. Il est également ouvert aux jeunes professionnels, âgés de moins de 35 ans. Dans tous les cas, il faudra fournir lors du rendu des travaux, les justificatifs appropriés (copie de la carte d'étudiant, du certificat de scolarité, du diplôme ou toute autre pièce justificative).

Les candidats peuvent participer seuls ou en équipes de maximum quatre (04) personnes. Dans le cas d'une participation en équipe, celle-ci désignera un chef d'équipe. Les participants d'une nationalité non africaine peuvent participer au concours à condition que le chef d'équipe soit d'origine africaine.

Le projet pourra être traité par les étudiants de manière autonome ou trouver sa place dans un programme plus large, retenu dans le cadre d'un enseignement.

Chaque chef d'équipe devra inscrire son équipe sur la page web dédiée au concours www.archigenieurafrique.com

Après l'inscription en ligne, un numéro sera automatiquement attribué à chaque équipe inscrite. Ce numéro doit être repris sur tous les documents (planches et texte de présentation, CD, enveloppe scellée...) ainsi que sur toutes les correspondances.

Les noms et prénoms des candidats ainsi que le nom de leur école ou agence ne doivent pas figurer sur les documents de rendu, mais seul le numéro qui leur sera remis lors de l'inscription en occurrence celui du chef d'équipe.

!! Un seul numéro est attribué à chaque équipe inscrite, et non à chaque participant !!

2 - SUJET

Le sujet : “ Concevoir ou réhabiliter une école primaire en milieu urbain en Afrique “.

Construire une école, c'est permettre à des jeunes d'acquérir les savoirs de base et de construire leur avenir. Mais c'est aussi offrir à la ville ou au quartier, un équipement dont les usages peuvent dépasser le simple rôle scolaire et éducatif. L'école est parfois le seul équipement public local, c'est pourquoi sa conception est essentielle. Le lien entre l'école et la ville, d'un point de vue urbain, sociologique et économique, recèle de nombreuses potentialités mais d'un point de vue démographique également. Il conviendra de réfléchir à la modularité de l'équipement proposé, tant par la capacité d'accueil que par les possibilités d'extension après 10 ans, 20 ans, ... etc.

3 - SITE

Chaque équipe choisira le site dans la localité, région ou pays de son choix, et dans lequel va venir s'insérer son projet. Ce site devra impérativement être en milieu urbain et en Afrique. Il conviendra d'expliquer et de justifier ce choix par des commentaires et des photos montages d'insertion. Il est requis la production d'un texte explicatif (1 page A4 minimum) afin de justifier le choix du site étudié.

4 - PROGRAMME

Concevoir ou réhabiliter une école publique en Afrique, comme polarité structurante dans une ville africaine du XXI^e siècle.

Les concepteurs (architectes, ingénieurs, urbanistes, paysagistes ...) sont invités à proposer des réponses architecturales et urbaines à l'un des plus grands défis du continent africain: l'éducation. Sur le continent africain, l'école primaire est un équipement incontournable et particulièrement actuel. C'est un programme qui va connaître un développement grandissant dans les années à venir, c'est pourquoi, nous proposons aux jeunes architectes, urbanistes, ingénieurs et de domaines connexes, d'investir ce champ avec leur créativité.

Le projet devra être conçu en utilisant toutes les caractéristiques techniques, architecturales, urbaines, dont doit être doté un tel équipement. La proposition doit prendre en compte les enjeux environnementaux, du développement durable et d'intérêt public, ainsi que la mise en valeur de matériaux locaux.

Il devra également prendre en compte les enjeux d'hygiène, de sécurité, ainsi que le traitement et la gestion des flux voiries et réseaux divers. Les enjeux du développement durable et des énergies renouvelables seront également pris en compte.

Il faudra également intégrer les enjeux sociaux liés à un tel espace, notamment les usages et pratiques des lieux en fonction de la temporalité.

La structure de l'équipement ou les revêtements pourront être réalisés avec tout matériau adapté. Toutefois, une attention particulière sera accordée à l'usage de matériaux locaux (terre cuite ou crue, bois, brique, pierre, fibres naturelles...etc.).

Les composants constructifs du projet pourront donc être conçus dans une proportion mixte. Il appartiendra alors à chaque équipe de doser et justifier ce choix suivant sa pertinence architecturale et technique.

5 - RENDU

Les participants devront envoyer un dossier compressé (zip ou rar) contenant :

- tous les documents et images de synthèse insérées sur les planches en pdf
- deux (02) planches de format A1, format portrait ($h = 841 \text{ mm}$; $l = 594 \text{ mm}$) en pdf
- un document synthétique du projet, comprenant aussi la justification du choix du site
- la photocopie (ou le scan) de leur carte d'étudiant, certificat de scolarité, ou diplôme, portant le tampon officiel de l'école, de l'université ou encore de l'agence.

Tous les documents devront être rédigés en français ou en anglais.

***P.S :** Les participants sont aussi autorisés à réaliser les planches à la main, soigneusement réalisées.*

Pour nous transmettre ces documents, procéder par l'une des manières suivantes :

- mail à l'adresse concours@afrikarchi.com (via dropbox ou wetransfer)
- remise au représentant AFRIKArchi de votre pays de résidence (voir contacts page 8).

Quelle que soit la méthode d'envoi que vous avez choisie, assurez-vous que nous avons bien accusé réception de vos travaux.

Détails du rendu graphique

Planche 1

- Titre du projet
- Plan de situation à une échelle significative (le choix est laissé aux participants), permettant d'apprécier les abords et le contexte urbain dans son ensemble.
- Plan masse au 1/500 (ou à une échelle appréciée).
- Perspective(s) faite(s) depuis l'ouvrage et/ou les espaces extérieurs, montrant ses qualités de vie et ses qualités structurelles constitutives.
- Schémas analytiques, diagrammes, permettant d'apprécier les grandes idées directrices du projet.
- Texte de présentation (entre 300 et 500 mots) expliquant les principales idées développées dans le projet architectural et urbain.

Planche 2

- Plan du rez-de-chaussée 1/100 (ou à une échelle appréciée) avec contexte.
- Plan(s) du/des étage(s) éventuels 1/100 (ou à une échelle appréciée) montrant l'organisation intérieure ainsi que la gestion des flux.
- Coupe(s) longitudinales et transversales au 1/100 (ou à une échelle appréciée).
- Façade(s) principales 1/100 (ou à une échelle appréciée), montrant les matériaux.
- Axonométrie de l'ouvrage avec ses abords, les liaisons, les accès aux existants proches avec une échelle adaptée exprimant l'idée directrice du projet.
- Détail des principes constructifs au 1/20 (ou à une échelle appropriée montrant les zones importantes).

Pour rappel : chacune des deux planches doit comporter le numéro de l'équipe. Il ne doit être fait mention d'aucun nom ou autre signe distinctif sur les planches de rendu.

Date limite d'envoi/de remise des projets : 28 Février 2018.

Dès Avril 2018, il est prévu une EXPOSITION INTERNATIONALE de plusieurs projets sélectionnés par le Jury international, dans une quinzaine de pays d'Afrique et du Monde notamment : Algérie - Bénin - Ethiopie - France - Ghana - Mali - Maroc - Rwanda - Sénégal - Togo - Tunisie - USA...

Les trois équipes lauréates ainsi que les équipes sélectionnées pour l'exposition devront réaliser dans un deuxième temps :

- un diaporama de présentation
- une maquette (facultative)
- tout document complémentaire valorisant le projet.

Une cérémonie de remise des prix sera organisée dans une métropole en Afrique. Cette dernière sera confirmée lors de la proclamation des résultats, courant Mars 2018.

Il pourrait également être envisagé la réalisation de tout ou partie du projet lauréat, après approfondissement technique et financier avec l'équipe gagnante et lancement d'un appel à donation.

6 - CONTRAINTES PRISES EN CONSIDERATION LORS DE L'ÉVALUATION

Le jury prendra notamment les éléments suivants en considération :

- le respect du rendu, du programme et l'adéquation aux besoins
- la qualité de l'insertion du projet dans le tissu urbain
- la pertinence de l'utilisation des matériaux locaux et leur mise en valeur
- la faisabilité constructive, dans des conditions financières réalistes
- l'originalité, le caractère innovant de la proposition
- une approche budgétaire
- la qualité des documents notamment la mise en page.

7 - JURY ET PRIX

Les propositions des équipes seront examinées par un jury international et pluridisciplinaire, présidé par l'Architecte ivoirien Guillaume KOFFI, Fondateur et Président du Conseil d'Administration de Koffi & Diabaté Group. Le jury est composé d'un panel d'architectes, d'urbanistes, d'ingénieurs, de sociologues et d'acteurs publics actifs... La liste complète des membres du jury figure dans le Dossier de Presse du Concours disponible en ligne et sur notre site internet.

A l'issue de la délibération, 3 équipes seront désignées lauréates et plusieurs autres équipes seront sélectionnées pour l'exposition. Des mentions pourraient également être attribuées à des projets méritants.

Les résultats de la délibération du jury seront communiqués courant Mars 2018 sur notre

site internet, notre page Facebook, notre blog et auprès des médias partenaires. Quant aux lauréats, ils seront contactés directement, par mail et par appel téléphonique.

Les projets retenus figureront sur nos plateformes de communication, et les projets sélectionnés feront l'objet d'une publication. Les équipes lauréates seront invitées à prendre part à la cérémonie de remise de prix qui se tiendra en Afrique. Pour celle-ci, AFRIKArchi prendra à sa charge le transport et l'hébergement d'un seul membre par équipe lauréate. Une première exposition des projets lauréats et sélectionnés aura lieu lors de la cérémonie de remise de prix.

Les prix

- 1er prix : 2 000 €
- 2e prix : 1 500 €
- 3e prix : 1 000 €

8 - DOCUMENTATION

Pour tout renseignement complémentaire et documentation, vous pouvez consulter nos plateformes de communication :

- www.afrikarchi.com
- www.magazine.afrikarchi.com
- www.afrikarchi.com/afrikarchinetwork
- www.facebook.com/AFRIKArchi
- www.afrikarchi.blogspot.fr

Pour tout renseignement sur le concours ou questions éventuelles, vous pouvez également nous contacter par mail: concours@afrikarchi.com, ou encore par téléphone au +229 67 28 86 86 ou +33 (0)6 82 83 68 87.

9 - RAPPEL DU CALENDRIER

Inscriptions : jusqu'au 31 Janvier sur www.archingenieur.com

Remise des projets : 28 Février 2018 à 23h59 GMT au plus tard à AFRIKArchi par mail à l'adresse courriel indiqué < concours@afrikarchi.com > ou encore auprès de nos représentants dont les coordonnées figurent en page 8.

Délibération du jury et publication des résultats : courant Mars 2018

Cérémonie de remise des prix : courant Avril 2018

Exposition itinérante ARCHIGENIEUR AFRIQUE : dès Avril 2018.

10 - DROITS DE PROPRIETE ET PUBLICATION DES PROJETS

Les équipes participantes cèdent à AFRIKArchi l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur leur projet. Cette cession englobe le droit à l'image, le droit d'utiliser, de reproduire et de diffuser le projet sur tout type de média. Cette cession s'entend sans limite géographique et pour toute la durée des droits de propriété intellectuelle.

AFRIKArchi se réserve, notamment, le droit de la première publication et de la présentation publique des projets. Toute publication faite avant la publication officielle, réservée à AFRIKArchi, résultera à l'annulation pure et simple de l'équipe responsable.

Contacts

AFRIKArchi

Tél: +229 67 28 86 86

+33 (0)6 82 83 68 87

Mail: info@afrikarchi.com

Web : www.afrikarchi.com

www.twitter.com/AFRIKArchi

www.afrikarchi.blogspot.fr

www.facebook.com/AFRIKArchi